

KANTONS WALLIS

Avenue Pratifori 22 Case postale 180 1951 Sion

## INFORMATION IMPORTANTE

Indépendamment de notre volonté, nous vous informons qu'en accord avec les instances de la place financière suisse, SIX a décidé d'arrêter les procédures de prélèvement LSV+/BDD existantes à partir du :

## 30 septembre 2028.

Cette décision concerne tous les acteurs du marché qui participent aux LSV+/BDD en Suisse.

Suite à l'information ci-dessus, nous vous encourageons plutôt à passer à une solution alternative.

Notre Caisse propose notamment la solution eBill conçue pour simplifier et moderniser notre processus de facturation (simple, rapide, sûre, flexible, écologique et gratuite).

Si vous souhaitez passer à cette option, souscrivez à la solution eBill via votre ebanking pour l'émetteur de factures «Caisse de compensation du canton du Valais». Si vous souhaitez tout de même opter entre-temps pour une procédure de paiement par LSV/BDD vous pouvez encore nous retourner la demande annexée.

Nous assurerons ce service aussi longtemps que possible.

Vous trouverez l'information de SIX concernant l'arrêt des procédures de prélèvement LSV+/BDD sur ce lien.

CAISSE DE COMPENSATION DU CANTON DU VALAIS Service des cotisations

Tél 027 607 55 00

www avs vs ch

info@avs.vs.ch





## Autorisation de paiement avec droit de contestation

Prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit) sur le compte postal de PostFinance SA ou procédure de débit LSV+ sur le compte bancaire

Indications sur l'émetteur de la facture / bénéficaire	
de la facture (RS-PID)	IDENT. LSV
Informations sur le débiteur (client)	
N° de réfèrence du client	Entreprise
Nom	Prénom
Rue, nº	NPA, localité
Téléphone	E-mail
Débit du compte postal avec prélèvement C	H-DD de hase (Swiss COR1 Direct Debit)
	ju'à révocation à prélever sur son compte les montants dus à l'émetteur de la facture indiqué ci-dessus
IBAN (compte postal)	
mais n'est pas tenue d'effectuer le débit. Chaque débit du compte est notifié au client par	aire, PostFinance est autorisée à contrôler le solde à plusieurs reprises en vue d'exécuter le paiement,  PostFinance sous la forme convenue avec lui (p. ex. via l'extrait de compte). Le montant débité est ent la date de notification, il transmet à PostFinance une opposition sous forme contraignante.
	ent remplie à l' <b>adresse</b> de l'émetteur de la facture <b>indiquée ci-dessus.</b>
Lieu, date	
Signature(s)*	
* Signature du mandant ou du mandataire titulaire du d	compte postal. Deux signatures sont requises en cas de signature collective.
Débit de mon compte bancaire (LSV+)	
-	ve de révocation, à débiter de mon compte les recouvrements directs émis par le bénéficiaire ci-dessus
Nom de la banque	NPA, localité
IBAN (compte bancaire)	
sera avisé. Le montant débité me sera remboursé gnante. J'autorise ma banque à informer le béné	fisante, il n'existe pour ma banque aucune obligation de débit. Chaque débit sur mon compte me è si je le conteste dans les 30 jours après la date de l'avis auprès de ma banque, en la forme contrai- ficiaire, en Suisse ou à l'étranger, du contenu de cette autorisation de débit ainsi que de son les moyens de communication qui lui sembleront appropriés.
Veuillez envoyer l'autorisation de débit entièreme	ent complétée <b>à la banque.</b>
Lieu, date	
Signature	
Autorisation (ne pas remplir, sera complété par	· la banque)
IBAN (compte bancaire)	
Date	Timbre et visa de la banque